



PROGRAMME DE PARRAINAGE ET DE DON

L'orphelinat Khmer Franco-Hongrois est situé au Cambodge dans la province de Kandal, à une quinzaine de kilomètres au Sud-Est de Phnom-Penh.

Dans cet orphelinat se trouvent environ 30 enfants âgés de quelques mois à 18 ans et plus, orphelins de père et ou de mère, laissés à l'orphelinat par des familles très pauvres ; Celles-ci peuvent éventuellement les reprendre plus tard dès que leur situation financière le permet.

Aucun d'eux ne peut être adopté.

Marelle-Wochicam, Association humanitaire française de la loi de 1901, apolitique et non confessionnelle, reconnue d'intérêt général, a engagé, auprès de cet orphelinat, des programmes de parrainage pour ces enfants.

ENGAGEMENT

Pour qu'un parrainage soit pleinement efficace, il doit durer plusieurs années, en général au minimum 6 ans voire jusqu'à la fin des études ou de la formation de l'enfant et en particulier pour les programmes « un enfant, un parrain », et « un étudiant, un parrain » car ce sont des parrainages personnalisés.

Parrainer un enfant, un étudiant de l'orphelinat pour sa scolarité ou ses études supérieures est un acte altruiste.

D'autres enfants de l'orphelinat n'ont pas la chance d'être parrainés. Nous ne pouvons les oublier.

Tous ont besoin de se nourrir, de se vêtir, de se soigner, ... et ont le droit de vivre dans la dignité.

REPARTITION DES DONS

L'Association Marelle-Wochicam a décidé de répartir le plus équitablement possible vos parrainages et dons.

Vos parrainages individuels ont ainsi pour but non seulement de permettre à l'enfant que vous parrainez d'accéder à la scolarité mais aussi d'améliorer sensiblement les conditions de vie des autres enfants non parrainés.

GESTION DES DONS

Nous transférons les fonds de la Caisse d'Epargne et de BNP Paribas à la ForeignTrade Bank

à Phnom Penh à la fin de chaque trimestre à Monsieur Sokhon Ros, Directeur de l'Orphelinat, qui nous envoie un reçu.

Chaque dépense, pour l'orphelinat et les enfants, est réglée par le Directeur de l'orphelinat et fait l'objet d'une facture en bonne et due forme.

Vos fonds sont destinés aux enfants de l'orphelinat, déduction faite des frais de fonctionnement.

Nous nous y engageons !

NOS PRINCIPAUX ENGAGEMENTS :

- Nos comptes sont transparents et nous les tenons à votre disposition à notre Siège Social, ainsi que les statuts de l'Association.
- Nous envoyons des nouvelles des enfants, des étudiants et de l'orphelinat **par courrier** ou **par @mail**.
- Nous vous informons également des actions entreprises grâce à votre générosité.

FORMULES DE PARRAINAGES PROPOSEES

« **Un enfant, un parrain** » : 25 € par mois par enfant (ou plus), si vous le souhaitez.

C'est s'engager dans un parrainage personnalisé avec un enfant déterminé. Cet enfant sera votre filleul jusqu'à la fin de votre parrainage. C'est souvent la formule qui, pour un parrain, peut sembler être la plus simple et la plus concrète.

« **Un étudiant, un parrain** » : 40 € par mois par étudiant (ou plus), si vous le souhaitez.

C'est notre but que de les accompagner le plus loin et le plus longtemps possible. Les enfants grandissent, certains sont déjà grands, il leur faut faire des études supérieures ou suivre une formation professionnelle afin d'apprendre un métier. Leur autonomie et indépendance financière est également un de nos objectifs.

Dans le cadre de ces programmes, nous encourageons vivement les marraines et parrains à établir un premier contact personnel avec les enfants par le biais d'une correspondance soutenue. Cependant, ne nous méprenons pas, nous cherchons à bien faire, à offrir à ces enfants ce qui nous semble être le mieux, mais nous insistons sur le fait que le rôle de parrain est avant tout celui d'un accompagnement et qu'un parrain n'est pas un parent de substitution pour le filleul. Il faudra veiller à ne jamais créer un lien assez intime pour que les marraines et parrains puissent se substituer aux parents dans l'esprit des filleul(e)s.

Dons mensuels réguliers « L'Orphelinat, les enfants » : 25 € par mois (ou plus / ou moins) si vous le souhaitez.

Ce programme sert avant tout à répondre aux urgences, priorités et besoins des enfants : médical, hygiène, habillement... mais également sur le plan de la scolarité : soutien scolaire, préparation des diplômes et examens, inscription à l'Université et aux Ecoles de Formation Professionnelle.

Cotisation annuelle (concerne les parrains et donateurs réguliers) : 25 €

Dons libres

Si vous ne souhaitez pas parrainer ou faire un don régulier, vous pouvez participer à l'engagement de Marelle-Wochicam en envoyant un don par chèque.

DEDUCTION D'IMPOTS

Un reçu fiscal vous sera adressé tous les ans au cours du 1er trimestre pour tous les parrainages et dons.

Pour les sommes versées, vous pouvez désormais bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu correspondant à 75% de votre don, avec un plafond de 513 €. Au-delà, et dans la limite de 20% de vos revenus imposables, la déduction est encore de 66%.

Ces « enfants du bout du monde » ont une autre culture, une autre éducation, des valeurs différentes des nôtres et par-dessus tout, il ne faut pas oublier les raisons pour lesquelles ils se trouvent à l'orphelinat. Nous devons être patients dans les échanges et ne pas toujours attendre de l'enfant ce qu'il ne peut donner.

Il est entouré d'autres enfants et tous ont besoin de soutien mais l'orphelinat qui les accueille a également besoin d'aide.

Grâce à vos dons, l'orphelinat Khmer Franco-Hongrois de la Province de Kandal veut éviter à ces enfants le travail forcé, la mendicité, la prostitution ou la délinquance. Il leur offre sécurité et équilibre, les protège de certains dangers et leur donne accès à une éducation scolaire et civique.

Avec un minimum, grâce à chacun, nous ferons ensemble le maximum pour tous les enfants.